

**ANCV**

**Direction des politiques sociales / Service Développement**

**Fonds d'expérimentation**

**Appel à projets Elles en vacances**

**Bilan 2022 et perspectives 2023**



*Source : Séjour Elles en Vacances Août 2022 – Association Saint Joseph Afor (38)*

**L'ANCV a renouvelé en 2022, l'appel à projets à destination des femmes victimes de violences et de leurs proches (EEV), initié en 2020 dans le cadre de la crise sanitaire, et visant à :**

- permettre le départ en vacances des femmes victimes de violences ;
- contribuer à renforcer leur accompagnement.

Cet appel à projets s'adresse à toute structure intervenant sur le champ de l'accompagnement des femmes victimes de violences : services de l'Etat, collectivités, associations.

Ces organismes interviennent auprès des femmes :

- soit en assurant directement auprès d'elles un accompagnement social sectoriel ou global, ponctuel ou au long cours ;
- soit en les orientant vers des établissements ou services répondant à leurs problématiques et besoins.

Cette troisième édition a connu **un développement quantitatif significatif tant sur le nombre de projets que sur le nombre de bénéficiaires. Elle aura ainsi permis d'aider en 2022, 1 074 femmes victimes de violences et de leurs proches** (contre 74 en 2020 et 465 en 2021).

Le dispositif confirme sa capacité à répondre aux attentes des acteurs engagés dans l'accompagnement des femmes victimes de violences. Les porteurs de projets témoignent d'impacts riches tant au niveau des femmes elles-mêmes qu'au niveau des établissements et de leurs projets éducatifs.

Le présent bilan vise à présenter **les porteurs de projets, projets et bénéficiaires** de cette initiative, ainsi que les **impacts** identifiés sur les parties prenantes.

<b>Les Chiffres-clés et synthèse des constats</b>	<b><i>Page 4</i></b>
<b>Bilan détaillé 2022</b>	<b><i>Page 5</i></b>
1.1- Les porteurs de projets	<i>Page 6</i>
1.2- Les projets	<i>Page 8</i>
1.3- Les bénéficiaires	<i>Page 14</i>
1.4- Des impacts avérés pour les différentes parties prenantes	<i>Page 15</i>
<b>Axes de promotion de l'appel à projets en 2022</b>	<b><i>Page 19</i></b>
<b>Satisfaction des porteurs de projets en 2022</b>	<b><i>Page 20</i></b>
<b>Annexe 1 : Appel à projets 2022</b>	<b><i>Page 21</i></b>
<b>Annexe 2 : Tableau récapitulatif des projets soutenus en 2022</b>	<b><i>Page 23</i></b>

## LES CHIFFRES-CLES ET SYNTHÈSE DES CONSTATS

### Les chiffres-clés

	2020	2021	2022	Evolution 2021/2022
Nb de demandes reçues	8*	16	16	=
Nb porteurs de projets ayant émis une demande	4	8	16	+ 100%
Nb projets soutenus	5	21	74	X 4,9
- dont projets réalisés	4	21	74	X 4,9
Nb de bénéficiaires aidés (prévisionnel)	74	465	1 304 (1 400)	X 2,8
- dont femmes	41	279	678	X 2,4
- dont enfants / conjoints / amis	22	122	396	X 3,2
- dont accompagnateurs	11	64	230	X 3,5
Montant global octroyé	40 225 €	118 620 €	303 037 €	X 2,5
Montant global utilisé	23 746 €	114 697,29	238 380 €	X 2
Montant moyen réalisé par personne	638 €	296 €	183 €	- 38%

\*2020 : 1 projet annulé

### Synthèse des constats

**Un dispositif en croissance, adapté aux attentes et enjeux des porteurs, et que ces derniers ont pu mobiliser en fonction des objectifs alloués au départ en vacances des publics qu'ils accompagnent...**

Deux archétypes de projets semblent se dégager dans ce cadre :

- **Une majorité (41 %) de séjours dits « de rupture »**, concernent exclusivement des groupes de femmes encadrés, sont réalisés tout au long de l'année au sein d'équipements de vacances souvent privatisés. Ces projets intègrent des dynamiques de préparation collective, parfois complétées par des séances individuelles et prévoient, au-delà des activités de loisirs, des temps dédiés au soutien renforcé des femmes dans leur parcours d'accompagnement (psychologues, sophrologues, intervenants sportifs). Ces séjours, au coût généralement plus élevés, ont pour objectif principal la remobilisation et la valorisation de femmes en situation de fragilité, accompagnées à l'année par la structure organisatrice, autour d'un projet commun.
- **Une part moindre (33 %) de projets de séjours familiaux** (soit concernant les femmes mais aussi leurs familles et proches), ayant principalement eu lieu durant l'été et les ailes de saison, au sein de structures de vacances collectives permettant le contact avec d'autres vacanciers. Ces séjours sont dédiés aux loisirs, comprennent moins d'activités spécifiques et sont moins chers. Leur durée est plus longue que lors des séjours de rupture. Les objectifs assignés portent davantage sur le resserrement des liens familiaux et sociaux.

**... qui se traduit, dans tous les cas, par une satisfaction des parties-prenantes au regard des impacts observés sur les femmes victimes de violence et leurs proches**

- Les porteurs de projets témoignent d'impacts significatifs observés sur les participants aux séjours et sur les dynamiques d'accompagnement au sein des établissements et services porteurs.
- L'aide apportée par l'ANCV dans le cadre d'Elles en vacances est perçue comme déclenchante pour une majorité de projets,
- Le taux de satisfaction global est de 93 % et tous les porteurs de projets déclarent envisager d'organiser de nouveaux départs à l'issue de cette expérience.

## BILAN DETAILLE 2022

### *Préambule*

Le présent bilan porte sur 16 demandes représentant 74 projets soutenus en 2022 et 1 304 personnes aidées dont :

- 678 femmes victimes de violence ;
- 396 proches ;
- 230 accompagnateurs.



Source : *Séjour Elles en Vacances Août 2022 – ASFAD (49)*

## 1.1- Les porteurs de projets

### 1.1.1- L'appel à projets continue de mobiliser un réseau de porteurs de projets accru...

En 2022, **16 porteurs de projets** ont fait une ou plusieurs demandes d'aides, pour soutenir le départ en vacances des femmes victimes de violences et de leurs proches.

Parmi eux, 4 avaient déjà bénéficié d'une aide au départ en vacances en 2021, dans le cadre de cet appel à projets :

PORTEURS DE PROJETS	NOMBRE DE PROJETS		
	2021	2022	TOTAL
ASSOCIATION MOULIN DU PONT DE RU	6	12	18
ASSOCIATION EN FINIR AVEC LA POLYGAMIE	1	1	2
UFOLEP	9	29	38
MUTUALITE FRANCAISE CHAMPAGNE ARDENNE SSAM	5	1	6
	<b>21</b>	<b>43</b>	<b>64</b>

*Les 4 porteurs de projets ayant soumis une demande d'aide en 2021*

Ces porteurs de projets avaient, lors des précédents séjours, témoigné de nombreux impacts positifs sur les participants et leur projet associatif.

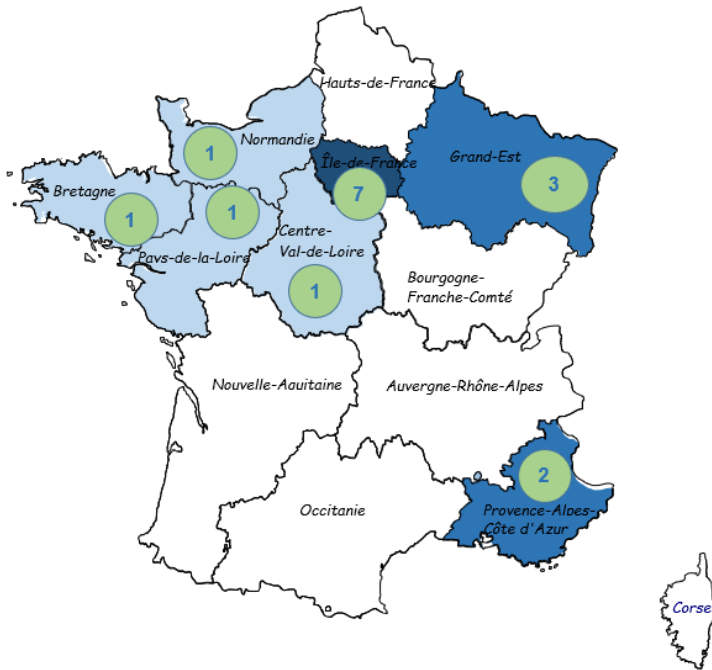
Si une majorité de porteurs de projets a sollicité l'ANCV pour un projet unique, 5 d'entre eux ont déposé une demande d'aide portant sur plusieurs projets distincts :

PORTEURS DE PROJETS	NOMBRE DE SEJOURS
ASSOCIATION MOULIN DU PONT DE RU	12
UFOLEP	29
ASSOCIATION AMOUR ET VIE	10
FEMMES SOLIDAIRES 13	2
ASSOCIATION IKAMBERE	10
	<b>63</b>

*Les 5 porteurs de projets ayant soumis une demande d'aide « multi-projets » en 2022*

Au total, ce sont 16 demandes d'aide soit 74 projets (contre 24 projets en 2021) qui ont été examinés par la commission d'attribution des aides de l'ANCV au titre de 2022.

### 1.1.2- L'appel à projets a impliqué des porteurs de projets inégalement répartis sur le territoire



Les demandes reçues en 2022 émanent majoritairement (40 %) d'Île de France.

Cet état de fait est à rapprocher du nombre de demandes portant sur plusieurs projets et émanant des services centraux des organismes demandeurs, majoritairement implantés en Île de France, mais dont certains séjours sont organisés par leurs porteurs de projets, implantés sur toute la France.

#### Répartition porteurs de projets par région

\*base : 74 séjours réalisés / 16 porteurs de projets

### 1.1.3- Les porteurs de projets sont tous des organismes associatifs engagés sur des objets divers

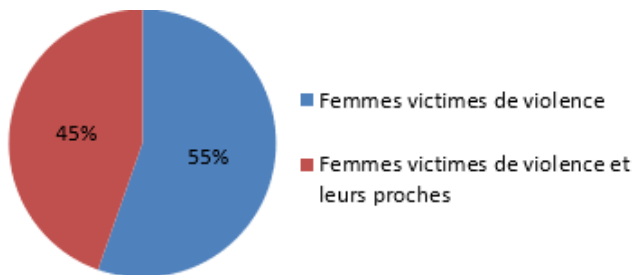
Les associations porteuses de projet interviennent sur trois grands champs d'action :

- la gestion d'équipements touristiques ou l'organisation d'activités sportives à vocation éducative ;
- l'accueil d'urgence et de réinsertion sociale des femmes ;
- l'accompagnement des femmes victimes de violences.

## 1.2- Les projets

### 1.2.1- Types de public soutenus dans les projets

#### *Des séjours pour les femmes victimes de violence, mais aussi pour leurs proches*



#### **Types de public impliqué dans les projets**

*\*base : 74 projets réalisés*

55 % des projets concernent exclusivement des femmes victimes de violence et 45 % des projets concernent des séjours communs femmes victimes de violence / proches.

Les séjours, concernant exclusivement les femmes, sont agrémentés de temps d'activités visant, au-delà des stricts temps de loisirs, à renforcer l'accompagnement social réalisé tout au long de l'année auprès d'elles. On observe notamment l'intervention de psychologues, sophrologues, masseurs, intervenants sportifs, et autres intervenants contribuant à favoriser la reconstruction et le bien-être des femmes à partir d'activités centrées sur elles.

Les séjours qui associent les proches des femmes visent quant à eux à accompagner le renforcement des liens sociaux et familiaux des femmes, notamment dans une optique de médiation familiale.

#### **Les projets collectifs concernant les femmes exclusivement concernent des effectifs moindres ...**

Les groupes exclusivement constitués de femmes victimes de violence rassemblent en moyenne 8 personnes, tandis que les groupes constitués de femmes victimes de violence et leurs proches rassemblent en moyenne 22 personnes.

#### **... et sont plus fortement encadrés**

Le taux d'encadrement global observé est de 1 accompagnateur pour 4.67 vacanciers.

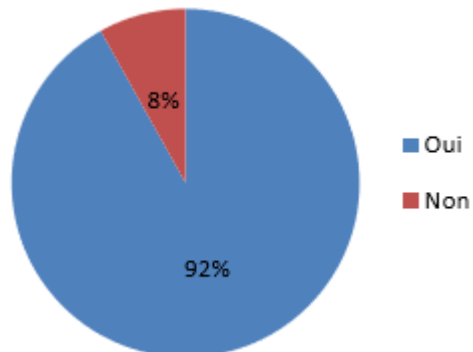
Il est de 1 accompagnateur pour 3,10 vacanciers pour les séjours spécifiques aux femmes et de 1 accompagnateur pour 9,32 vacanciers dans le cadre des séjours associant leurs proches.



## 1.2.2- Les séjours

### 1.2.2.1- La préparation du séjour

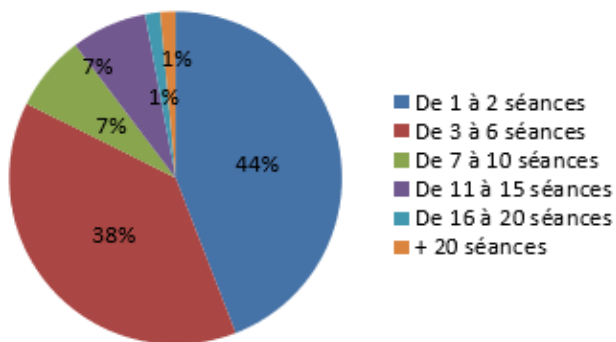
#### *Un accompagnement adapté aux besoins des publics*



*Implication des bénéficiaires*

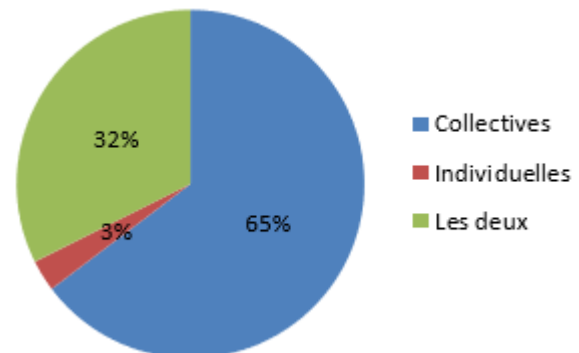
La phase de préparation du projet s'inscrit comme un temps primordial et contributif de l'accompagnement socio-éducatif des femmes victimes de violence, et permet de renforcer les échanges avec les proches, également impliqués dans la préparation des projets.

Plus de 90 % des bénéficiaires ont été impliqués dans la préparation des séjours.



*Nombre de séances de préparation des séjours*

*\*base : 74 projets réalisés*



*Modalités de préparation du séjour*

*\*base : 74 projets réalisés*

Le nombre de séances de préparation du séjour varie de 1 à 30 séances selon les projets (4,4 séances en moyenne, mais 5,6 séances pour les séjours des femmes avec leurs proches vs 3,4 séances en moyenne pour les séjours des femmes sans les proches).

Ces variations découlent :

- d'un besoin d'accompagnement plus important selon la fragilité du public accompagné ;
- des enjeux associés à chaque projet : objectifs du projet, préparation aux activités, règles de vie en collectivité, ...

Les modalités de préparation des séjours diffèrent selon le type de projets organisés et de la capacité des porteurs de projets à accompagner les bénéficiaires :

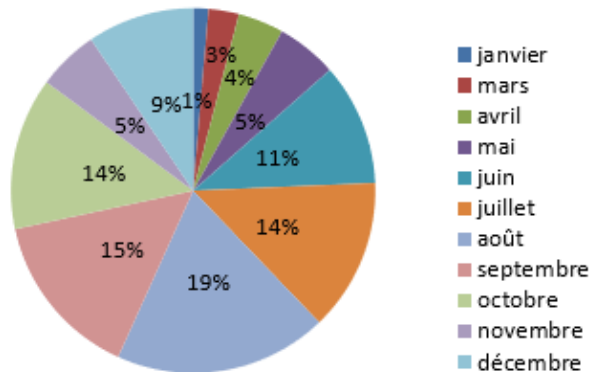
La diversité des modes de préparation aux séjours caractérise la volonté du porteur de projets d'adapter son accompagnement envers et avec ses bénéficiaires :

- 65 % des projets ont privilégié l'accompagnement collectif de leurs bénéficiaires dans le cadre des départs en vacances ;
- 32 % des projets ont fait l'objectif d'une préparation des séjours collective et individuelle.

Les temps collectifs de préparation permettent de travailler le lien social, les échanges entre participants et la cohésion du groupe, tandis que les séances individuelles portent sur des questions liées aux enjeux et problématiques personnelles de chacun des participants.

### 1.2.2.2- Les caractéristiques des séjours

#### Des périodes de séjour adaptés aux profils des bénéficiaires...



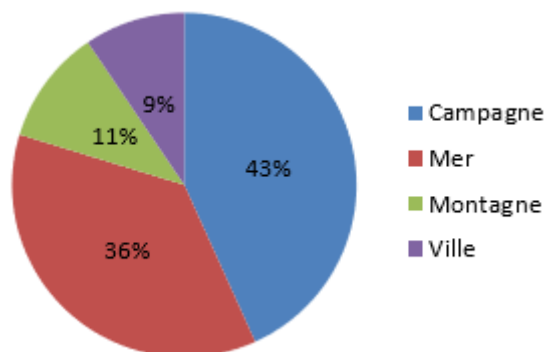
#### Périodes des séjours

\*base : 74 projets réalisés

**Près de ¾ des projets se sont déroulés entre juin et octobre.**

Les séjours familiaux privilégient la période estivale. Les autres projets sont répartis tout au long de l'année. Ces projets concernent essentiellement des séjours collectifs de rupture sans les enfants pour les femmes.

#### Un attrait fort pour les séjours à la campagne et à la mer



#### Destination des séjours

\* base : 74 projets réalisés

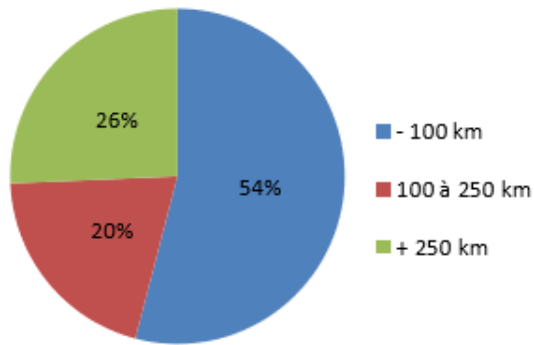
**La campagne (43 %) et la mer (36 %) sont les destinations les plus fréquentées dans le cadre de cet appel à projets.**

Ces choix s'expliquent par :

- L'organisation des séjours de proximité par les porteurs de projets implanté dans les territoires ;
- La volonté de privilégier une destination propice au répit.

La part des bénéficiaires ayant choisi la montagne (11%) et la ville (9%) est moindre.

**Les porteurs de projets privilégient les séjours de proximité ...**

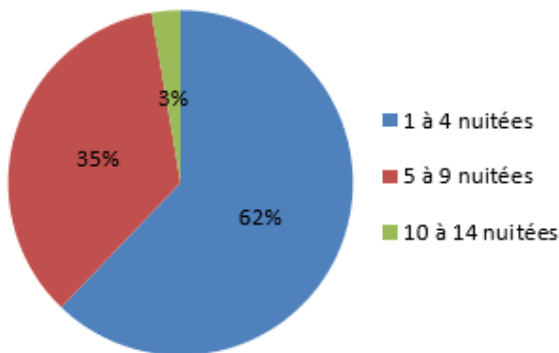


74 % des séjours se sont déroulés à moins de 250 Km, dont plus de 2/3 à moins de 100 Km.

**Durée des séjours**

\*base : 74 projets réalisés

**... sur des formats courts**



La durée moyenne, tous types de séjours confondus est de 3,7 jours.

Elle est de 3,1 jours pour les séjours de rupture et de 4,3 jours pour les séjours familiaux dans le cadre desquels on observe plusieurs départs sur une semaine complète de vacances.

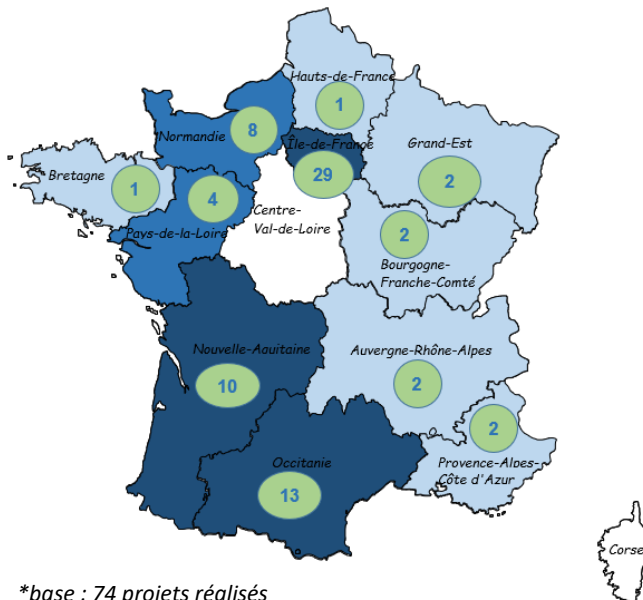
**Répartition des séjours selon leurs distances**

\*base : 74 projets réalisés

La prédominance des courts séjours de proximité découle :

- d'une part de la nécessaire prise en compte de la fragilité du public dans la programmation des séjours ;
- d'autre part des contraintes personnelles et familiales observées chez les femmes participantes (garde des enfants notamment) ;
- enfin, de contraintes budgétaires de façon moindre.

**Des séjours géographiquement répartis sur le territoire**

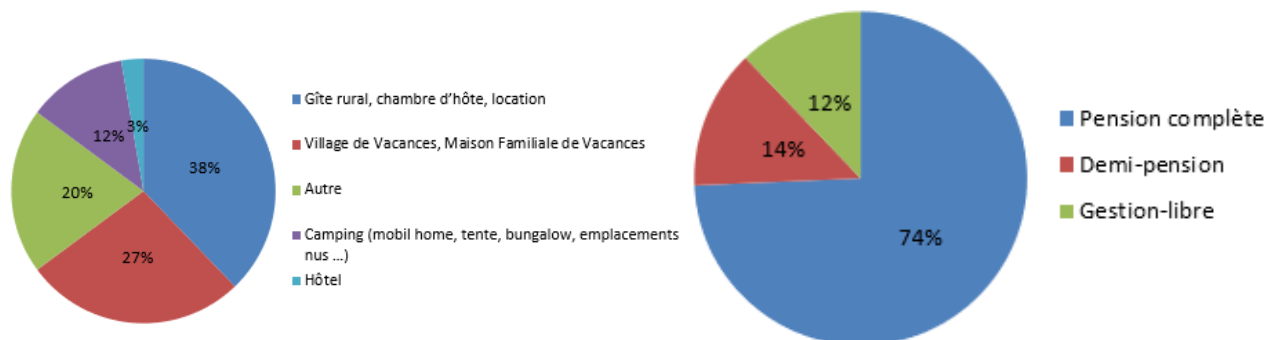


Les lieux de séjours sont diversifiés et découlent des choix de proximité des porteurs de projets, implantés sur tout le territoire.

**Répartition des destinations par région**

\*base : 74 projets réalisés

**Des types d'hébergement collectifs ou privés qui induisent une variété de types d'hébergement et formules de gestion choisis .....**



**Répartition des séjours selon les types d'hébergements**

**Répartition des séjours selon les formules d'hébergements**

Les choix des types d'hébergement répondent aux enjeux associés aux projets et illustrent les **deux stratégies** observées chez les porteurs de projets :

- Soit monter un projet dans un équipement collectif de vacances (village de vacances, maison familiale, hôtel, ...) pour favoriser la réalisation du séjour dans une véritable ambiance de vacances, parmi d'autres vacanciers. Cette modalité est privilégiée pour les séjours concernant les femmes et leurs proches ;
- Soit s'orienter vers un équipement touristique privé (Gîte, chambre d'hôte, location, ...) que le groupe occupera sans côtoyer d'autres vacanciers ; ce qui est fréquemment observé pour les séjours concernant exclusivement les femmes afin de privilégier la réalisation d'activités spécifiques et en cohérence avec les besoins et enjeux découlant de l'accompagnement social réalisé.

Le choix des formules par les porteurs de projets s'est appuyé sur les enjeux identifiés pour les publics :

- La pension complète est choisie dans  $\frac{3}{4}$  des séjours. Cette formule répond à la volonté de ménager, pour les participantes des temps entièrement dédiés au répit, aux loisirs et aux activités spécifiques contribuant à leur accompagnement social.
- La gestion libre et la demi-pension sont moins souvent choisies. Ces formules concernent les séjours dédiés aux femmes et à leurs proches, dont les activités sont davantage centrées sur la notion de loisirs.

### 1.2.2.3- Le budget des séjours

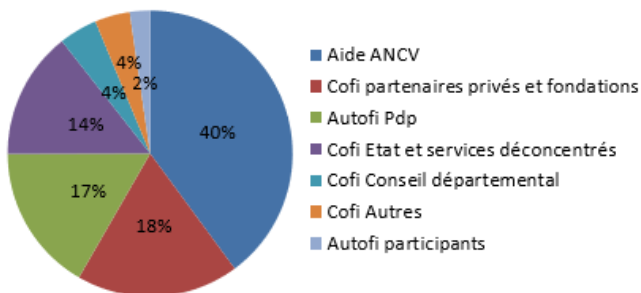
#### Des coûts de séjour hétérogènes d'un projet à l'autre

En 2022, le coût total des **74 séjours réalisés et soutenus** dans le cadre de l'expérimentation *Elles En Vacances*, s'élève à **597 489 €**, au bénéfice de **1 074 femmes victimes de violence et leurs proches** (hors accompagnateurs).

Le **coût moyen** de séjour par personne est de **556 €**. Cette moyenne cache en réalité des écarts significatifs qui découlent de la durée des séjours, de leur taux d'encadrement, du recours à des services extérieurs (activités spécifiques pour les femmes victimes de violence et leurs proches) et du choix des types et gammes de séjours :

- Le coût moyen par personne des séjours des femmes seules dits de « rupture » est de 963 €. Cela s'explique par la privatisation des lieux d'hébergements et l'adjonction d'activités spécifiques animées par des prestataires extérieurs ;
- Le coût moyen d'un séjour des femmes et de leurs proches « séjours familiaux » est bien moindre avec 361 € par personne.

#### Un nombre et un volume limités de co-financeurs



#### Co-financeurs

L'ANCV est le premier contributeur des projets, avec **40 %** de prise en charge en moyenne.

Les sources complémentaires de financement des projets sont :

- les partenaires privés et fondations ;
- l'autofinancement des porteurs de projets, parfois abondé par un soutien des services centraux des associations porteuses ;
- l'Etat et ses services déconcentrés.

La participation, souvent symbolique, des **bénéficiaires** ne représente que **2 %** du coût des projets.

### 1.3- Les bénéficiaires



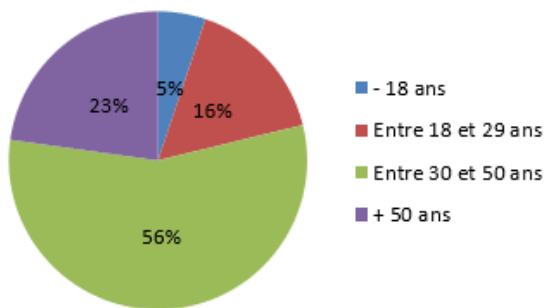
#### Typologie des bénéficiaires

\*base : 352 bénéficiaires précisés

**Plus de 2/3 des femmes bénéficiaires sont victimes de violences commises au sein de leur foyer conjugal ou de la famille.**

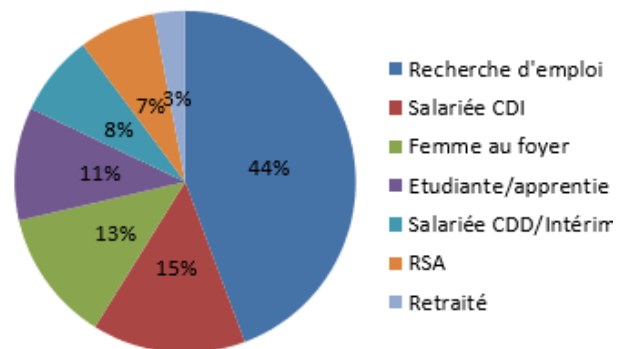
Le tiers restant a fait l'objet de violences hors de ce cadre : violences sexuelles (14 %), situation de traite (4 %), ou orientation sexuelle (2 %).

#### Des femmes de tous âges en situation de précarité



#### Âge des bénéficiaires

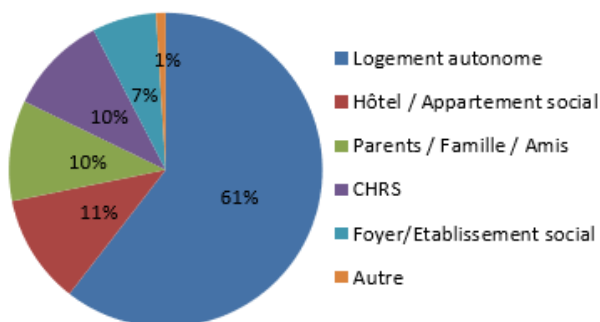
\*base : 562 bénéficiaires précisés



#### Situation socio-professionnelle des bénéficiaires

\*base : 440 bénéficiaires précisés

Le dispositif a concerné des femmes de toutes générations, caractérisées par une situation socio-économique fragile : seules 23 % sont salariées, dont 15 % dans le cadre d'un CDI.



#### Typologie des types de résidence des bénéficiaires

\*base : 660 bénéficiaires précisés

**Plus de 60 % des femmes aidées résident en logement autonome.**

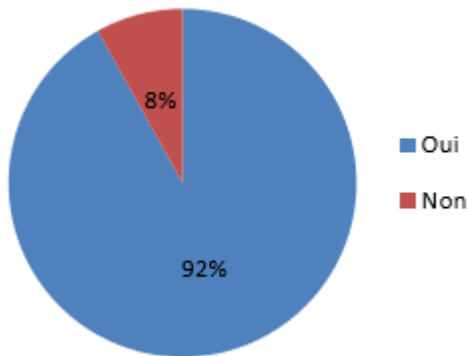
Près de 30 % d'entre elles vivent en hébergement social.

## 1.4- Des impacts avérés pour les différentes parties prenantes

### 1.4.1- A l'échelle des porteurs de projets

#### 1.4.1.1. Le projet de vacances s'impose comme un support d'animation collectif au service du projet d'établissement « avant, pendant et après les vacances »

**En amont du projet, la préparation des séjours nourrit l'accompagnement des femmes victimes de violence et leurs proches ...**



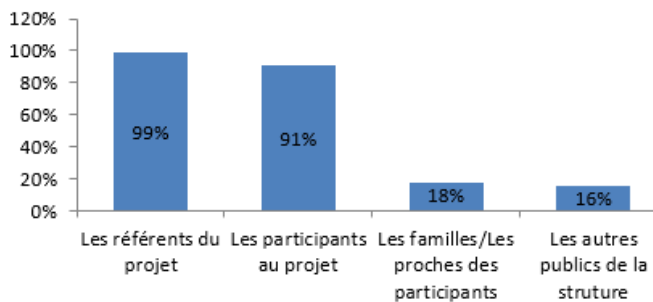
#### **Implication des bénéficiaires**

\*base : 74 séjours réalisés

La phase de **préparation** du projet s'impose comme un **temps contributif de l'accompagnement socio-éducatif** des femmes victimes de violence, et permet de **renforcer les échanges avec leurs proches**, également impliqués dans la préparation des projets.

**Plus de 90 % des bénéficiaires ont été impliquées dans la préparation des séjours.**

#### **Des bilans du séjour systématiquement réalisés au sein des structures porteuses de projets au retour des vacances**



#### **Personnes impliquées dans les réunions de bilan**

\*base : 74 séjours réalisés

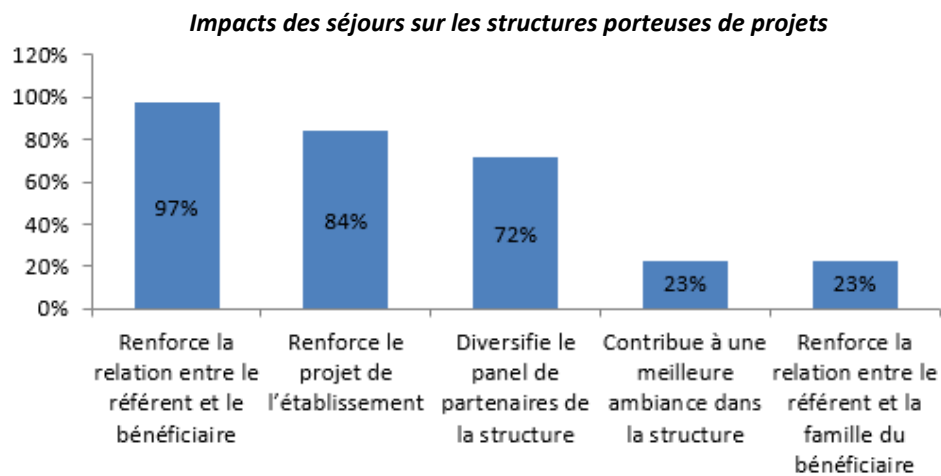
**Des réunions de bilan des séjours de vacances ont été réalisées dans 100 % des cas.**

L'ensemble des parties prenantes a été impliqué dans les réunions de bilan avec dans 99 % des cas, les référents du projet et 91 % des cas les participants au projet.

Ces temps de bilan ont ainsi permis de prolonger le temps des vacances au sein des établissements (événements festifs, soirées-photos, ...).

Ces réunions de bilan permettent d'évaluer la satisfaction des bénéficiaires quant aux séjours réalisés et d'envisager collectivement des séjours pour l'année suivante.

**1.4.1.2. Le projet de vacances contribue à renforcer le projet et les dynamiques d'accompagnement des établissements porteurs de projets**



\*base : 74 séjours réalisés

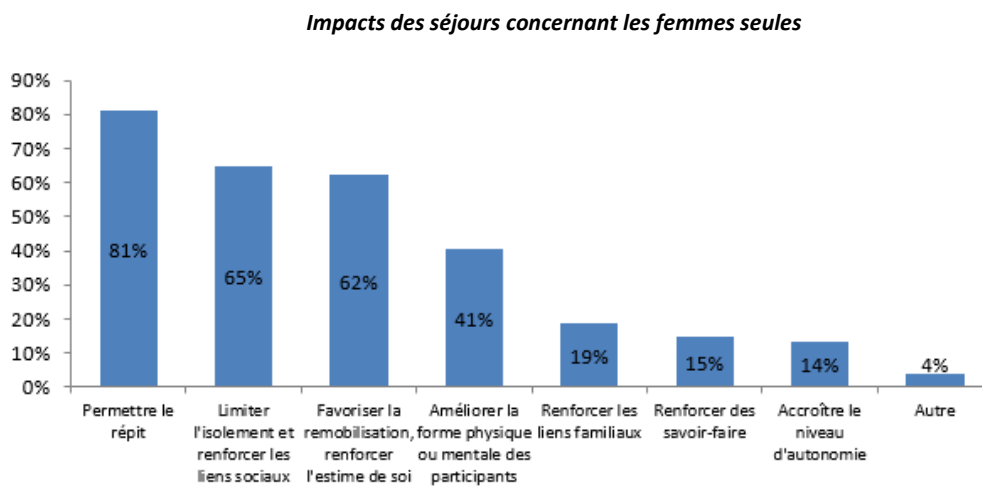
Les bilans de fin de séjours réalisés par les porteurs de projets au sein de leur structure mettent en évidence **deux impacts prégnants** :

- **Le renforcement de la relation entre le référent et le bénéficiaire à 97 % ;**
- **Le renforcement du projet de l'établissement à 84 %.**

A noter de façon moindre, la propension du dispositif à contribuer à une meilleure ambiance dans la structure et au renforcement de la relation entre l'établissement et la famille du bénéficiaire.

**1.4.2- Des impacts multiples à l'échelle des bénéficiaires**

**Les bénéfices des séjours sur les participants varient selon la typologie des publics et le type de séjour :**



\*base : 74 séjours réalisés



Les séjours de vacances ont généré des impacts positifs sur les bénéficiaires. Les impacts les plus fréquemment observés sur les **femmes victimes de violence** sont :

- **le répit (81 %)**. Pour certaines d'entre elles, c'est un gain en termes d'équilibre, de bien-être, et découverte de nouveaux lieux qui prédomine et qui découle des enjeux liées aux séjours dits de « rupture ».
- **le renforcement des liens sociaux (65 %)**, qui concernent essentiellement les séjours familiaux qui permettent aux femmes de se retrouver loin des problèmes du quotidien, avec leurs enfants et proches et ainsi partager des temps privilégiés.
- **la remobilisation (62 %)**.
- **et l'amélioration de la forme physique ou morale (41 %)**.

Le renforcement des savoir-faire et le niveau d'autonomie apparaissent de façon moindre.

### **Les participantes témoignent de leurs expériences à l'occasion de ces séjours :**

*« Si c'était à refaire, je le referais avec plaisir. C'était magnifique. Je ne m'attendais pas à ça. C'était une première pour moi de passer la nuit dans un bateau, sur une île. De partir sans mes enfants, aussi. J'en ai toujours au moins un avec moi. Je me suis retrouvée comme si j'étais célibataire et ça fait du bien ! J'ai mangé des moules, pour la première fois de ma vie. C'était trop bon ! J'ai fait du kayak pour la première fois de ma vie aussi. On a beaucoup marché, des randonnées... Et avec les filles, c'était top. On a échangé, parlé de tout et de rien. On s'est raconté nos secrets. Comme on est toutes dans la même situation, on se comprend. Les accompagnateurs, Idriss et Paula étaient aussi super. On était comme une seule famille. »*

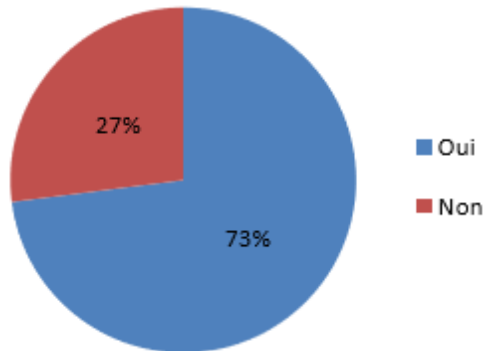
**Femmes solidaire 13, Séjour à la Barre, croisière de deux jours aux îles du Frioul**

*« Ce sont mes premières vacances avec mes enfants qui sont en bas âge. Mes dernières vacances datent de quand j'habitais chez ma mère. Ces dernières années ont été très compliquées pour moi avec les disputes, les violences de mon mari, la naissance de mes deux enfants, les problèmes financiers... Aller en vacances était très loin de mes projets. Ce séjour en Normandie, je ne m'y attendais pas du tout avec tous les soucis que j'ai eu ces derniers mois. Ces vacances m'ont permis de partager des bons moments avec mes deux enfants, de découvrir les plages du débarquement et surtout connaître un peu mieux l'histoire de la seconde guerre mondiale ! Depuis que je suis voilée, je ne me suis pas baignée depuis 8 ans dans une piscine. Retrouver le plaisir de la baignade a été pour moi une sensation de liberté et de bien-être. Ce séjour m'a fait beaucoup de bien pour mon moral et j'ai envie d'avancer dans ma vie. Je n'aurai jamais pensé aller en vacances toute seule avec mes enfants qui sont petits. Je vous remercie de m'avoir aidé à aller en vacances surtout avec mes enfants qui ont bien profité. »*

**Association IFEP, Séjour en Normandie**

### 1.4.3- Un dispositif crucial dans le déclenchement du départ et plébiscité par les porteurs de projets

*Un dispositif décisif pour permettre la concrétisation des séjours ...*



L'appel à projets a été **un levier majeur pour la réalisation de ces projets** puisque dans **73 %** des cas, le projet de vacances aurait été impossible à réaliser sans l'aide financière de l'ANCV.

**Sans l'aide de l'ANCV, le projet aurait-il pu se concrétiser ?**

*\*base : 74 séjours réalisés*

**... qui contribue à promouvoir l'aide aux vacances comme support régulier d'accompagnement des femmes victimes de violence et leurs proches.**



Source : Séjour Elles en Vacances Août 2022 – Association Moulin de Pont Rû (95)